

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 novembre 2023**

Régulièrement convoqué le 9 novembre 2023, le conseil municipal s'est réuni le 15 novembre 2023 à 20h00, sous la présidence du maire, Cédric GRANDPERRET.

**Présents :** Alain BAMET, Julie JUGNET, Antoine BELICARD, Jean Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Vincent JACQUET, Sébastien PRADES.

**Absent et excusé :**

Mme Julie JUGNET est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 18 octobre 2023 a été approuvé par le Maire et la secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

- Dématérialisation des actes – convention
- Recensement voirie
- Primes de fin d'année des agents
- Achat parcelle PAUGET
- Questions diverses

**1) Délibération pour les énergies renouvelable**

Ce point est rajouté à l'unanimité à la vue de l'urgence.

Une délibération doit être prise à la suite de la loi du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables.

Le Maire propose d'organiser une réunion publique à la salle communale le 24 novembre 2023 à 20h.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

**2) Dématérialisation des actes - convention**

Une convention est signée entre le représentant de l'état et la commune de Saint-Pierre-Le-Vieux pour l'envoi des actes dématérialisés. Le certificat électronique a été installé par DEMATIS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

### 3) **Recensement voirie**

Le recensement de la longueur de la voirie communale au 1<sup>er</sup> janvier 2023 est de 22 065 ml, il a été rajouté :

35 ml VC bis vers parcelle AB 139

58 ml impasse du petit vallon

45 ml Route de la ferme

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

### 4) **Primes de fin d'année des agents**

Le Maire fait les propositions de primes de fin d'année pour l'ensemble des agents.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

### 5) **Achat parcelle PAUGET**

Achat de parcelle communale de Mr PAUGET

108 mètres carrés, le prix est de 5 euros le mètre carré, soit 540 euros.

Les frais de notaires et de géomètre sont à la charge de l'acheteur

L'acheteur va prendre contact avec le notaire SIRE TORTET pour la transaction

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

### 6) **Questions diverses**

#### • **Devis IT Solutions**

Nous décidons de ne pas accepter le devis pour le renouvellement du PC.

Nous validons le devis de 592.80 euros TTC pour la mise en place de la passerelle sécurisée à distance.

#### • **Devis entreprise BERGER Fermetures et Menuiseries**

Nous avons un devis supplémentaire pour la réalisation d'une porte piétonne Monsieur Vincent JACQUET se charge de faire point avec l'entreprise.

#### • **Point repas et colis CIAS**

Le point sur le nombre de participants au repas prévu le 26 novembre 2023 est fait et l'effectif sera transmis au traiteur « OR traiteur »

La distribution des colis pour les personnes qui ne pourront y participer sera le 16/12/2023

#### • **Vœux du Maire**

La date retenue est le 6 janvier 2024, une invitation sera envoyée aux habitants

#### • **Cimetière**

Toit de la dépendance : Un point sur les travaux à réaliser sera fait par Monsieur Vincent JACQUET

Procédure abandon de tombe : Pour la 2<sup>ème</sup> constatations d'abandon, les ayants droits seront convoqués par voie d'affichage le 23 décembre à 10h.

- **Règlement intérieur du cimetière**

En cours d'élaboration pour mise en place après validation pour janvier 2024.

- **Changement tarifs salle des fêtes**

Le conseil propose d'intégrer le ménage dans le tarif de location, les nouveaux tarifs seront votés au prochain conseil, Monsieur Alain BAMET prendra contact avec l'entreprise GELIN pour faire le point sur les prestations proposées,

- **Résiliation assurance**

La résiliation de l'assurance de la commune a été effective au 31/10/2023. Nous avons souscrit chez Allianz.

- **Rencontre associations pour calendrier manifestations 2024**

Elle est fixée au 6 décembre à la salle des fêtes à 20 h, l'invitation sera transmise par mail à chaque association,

- **Vente aux enchères matériel de la Boulangerie**

L'ordonnance judiciaire n'ayant pas été transmise au commissaire-priseur, la vente du 9 novembre a dû être annulée et reportée à une date ultérieure,

- **Maison ex-Chapuy**

Suite à la mise en péril de cette habitation, des travaux de consolidation ont été réalisés pour sécuriser le bâtiment,

- **Marché de Noël**

Les listes des exposants ont été portées à la connaissance des élus. Un point a été fait sur l'organisation avec les besoins en chapiteaux, en éclairage et en bénévoles. Un appel à l'aide sera fait auprès des associations participant au marché.

- **Voirie : chemins communaux**

Un état de lieu sera fait par Monsieur Christophe ROTIVAL, Antoine BELICARD se charge de faire des devis pour la location d'une mini-pelle, à valider lors du prochain conseil,

**Date prochain conseil : 21 décembre 2023 à 20h30**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.